

# Licence professionnelle Métiers de la comptabilité: contrôle de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la comptabilité: contrôle de gestion. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027790

**HAL Id: hceres-02027790**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027790>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers de la comptabilité : contrôle de gestion

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management des organisations*, spécialité *Métiers de la comptabilité : contrôle de gestion* (CDG), créée en septembre 2010, est portée par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université François-Rabelais de Tours. Elle coexiste avec une autre licence professionnelle du domaine comptable et financier : la LP *Métiers de la comptabilité : fiscalité*.

La LP CDG a pour vocation de préparer les étudiants à l'exercice des différents métiers du contrôle de gestion. Ainsi, elle vise à former des professionnels capables d'utiliser mais aussi d'améliorer les outils classiques du contrôle de gestion : comptabilité analytique, budgets, tableaux de bord, ceci impliquant outre la production de calculs, leur exploitation pour l'aide à la décision et le pilotage de l'organisation.

La formation se déroule sur une année universitaire et accueille un public essentiellement en formation initiale (avec un ou deux étudiants en formation continue). L'effectif est stable (autour de 25 étudiants).

## Analyse

Objectifs
<p>Les débouchés expressément visés sont essentiellement des postes d'adjoints au contrôleur de gestion, de chargé du contrôle de gestion ou de conseil en contrôle de gestion dans les cabinets d'expertise comptable. Si les métiers potentiels sont clairement décrits, les compétences et connaissances nécessaires ne sont pas explicitement exposés. L'existence d'un programme national, établi en collaboration avec l'Ordre des experts-comptables et avec le concours de la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle), permet également un bon cadrage des objectifs de la formation et des compétences à acquérir. Elle garantit aux recruteurs un contenu homogène et cohérent facilitant ainsi l'insertion professionnelle des étudiants. On peut toutefois se demander si les débouchés réels de cette formation ne se situent pas essentiellement dans les entreprises, la compétence contrôle de gestion n'étant pas forcément le cœur de métier des cabinets d'expertise comptable.</p>
Organisation
<p>La pertinence et la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs professionnels est assurée par l'existence d'une maquette nationale élaborée par des enseignants chercheurs et l'Ordre des experts comptables avec le concours de la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle). La formation est organisée sous forme d'un parcours unique avec une forte interaction entre les matières (en particulier les systèmes d'information, la comptabilité et le contrôle de gestion), ce qui correspond bien aux pratiques professionnelles.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Les étudiants intégrant la formation sont essentiellement titulaires de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) et de BTS - BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) ; la présence d'étudiants de deuxième année de licence (L2) demeure très marginale (un ou deux étudiants maximum). L'intégration avec les formations universitaires en amont est donc moyenne. Il n'y a pas de synergie avec l'autre licence professionnelle spécialité fiscalité. En l'absence de mutualisation, la pertinence d'un jury commun aux deux licences n'est pas complètement évidente.</p> <p>La formation, sans équivalent dans la région, est soutenue par les organisations professionnelles (Ordre des Experts Comptables - OEC - et Association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion - ADFCG -) celles-ci apportant des stages et facilitant le recrutement d'intervenants professionnels. Elle s'inscrit dans les axes de recherche du laboratoire VALLOREM (Val de Loire Recherche en Management Universités Orléans-Tours), ce qui lui permet de bénéficier des apports des recherches des enseignants-chercheurs.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an pour faire un bilan relatif à l'évaluation des compétences acquises et jauger la pertinence des modalités de contrôle des connaissances.</p> <p>Concernant le corps professoral, il est composé d'enseignants-chercheurs (21 % des heures effectuées), d'enseignants détachés du secondaire (56 % des heures effectuées) et de professionnels (22 % des heures effectuées). Si la mixité de ce corps professoral est un point positif, la proportion d'heures effectuées par des professionnels est trop faible (au-dessous du seuil normalement admis de 25 %). Les fonctions assurées par ces professionnels sont également mal renseignées dans le dossier, ne permettant pas de juger de leur adéquation aux compétences à acquérir.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>L'effectif moyen de 24 inscrits est satisfaisant. Il est composé à une très grande majorité (+ de 85 %) de titulaires de DUT et de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) (avec une majorité de BTS moins importante toutefois les deux dernières années). On peut regretter à cet égard la présence marginale d'étudiants issus de L2. On peut s'étonner également du faible nombre d'étudiants en formation continue. L'absence d'étudiants en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage) est également regrettable. L'attractivité de la formation est bonne (200 dossiers pour 24 places en 2015 / 2016). Le taux de sélection est élevé.</p> <p>Paradoxalement le taux de réussite s'établit à un niveau relativement modeste : si on prend le rapport nombre de diplômés / nombre d'inscrits pédagogiques, on retrouve des valeurs inférieurs aux 80 à 90 % annoncés.</p> <p>Les données fournies en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont extrêmement lacunaires (seule l'année 2011 2012 est réellement renseignée), ce qui ne permet pas réellement d'évaluer ces items pourtant très importants.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La place de la recherche est assurée par la présence significative d'enseignants-chercheurs dont les axes de recherche rejoignent les objectifs majeurs de formation de cette licence (contrôle de gestion et systèmes d'information de gestion) et l'utilisation d'articles de recherche dans le cursus de formation.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les compétences professionnelles visées par la formation sont en adéquation avec les métiers cibles. Les interactions avec les milieux professionnels sont significatives et se traduisent par des propositions de stage émanant des cabinets et des entreprises. Le soutien des associations et organisations professionnelles (ADFCG et OEC) est un atout supplémentaire. Toutefois, la participation des professionnels aux enseignements reste limitée en volume (22 % du volume horaire). La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) est correctement renseignée.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le stage est d'une durée minimale correcte (12 semaines). Il est complété par un projet tutoré qui consiste en un travail en groupe sous forme de prestations d'étude auprès d'organisations partenaires. Dans les deux cas l'encadrement assuré par un tuteur universitaire est satisfaisant (suivi régulier, visites sur place).</p>

<b>Place de l'international</b>
Il n'y a pas d'ouverture internationale de la formation à l'exception toutefois de l'enseignement de l'anglais d'un volume significatif (60 heures). Le projet de certification en anglais (TOEIC - Test of English for International Communication) est une idée pertinente.
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
Le recrutement est en formation initiale essentiellement avec quelques étudiants en formation continue. Le nombre de candidatures annoncées (170-200) permet un bon niveau de sélection à l'entrée de la LP mais rien n'est dit sur les modalités de sélection. Il n'est pas exposé non plus de dispositif spécifique d'aide à la réussite. Toutefois, l'effectif limité ainsi que l'enseignement sous forme de travaux dirigés (TD) permettent un bon accompagnement des étudiants.
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement est classique sous forme de TD en présentiel. On peut regretter l'absence d'alternance mais la présence d'étudiants en formation continue est un plus pour les étudiants classiques qui peuvent ainsi à travers eux appréhender le monde de l'entreprise.</p> <p>Les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) sont largement prises en compte de par l'importance donnée aux systèmes d'information de gestion. C'est tout à fait pertinent compte tenu de l'orientation de la formation (contrôle de gestion). Le témoignage d'anciens étudiants en début d'année pourrait sans doute permettre une meilleure sensibilisation des étudiants à l'importance de ce champ d'enseignement.</p> <p>Il faut également souligner l'existence d'un dispositif structuré d'aide aux publics rencontrant des contraintes particulières : le Régime Spécial d'Etudes (RSE) permettant d'aménager les emplois du temps et/ou les examens sans qu'il soit toutefois précisé si ce dispositif est effectivement mis en œuvre au sein de la licence.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
Celle-ci s'effectue en contrôle continu, chaque devoir étant corrigé et commenté ; le projet tutoré et le stage font l'objet d'une soutenance orale. La licence professionnelle est attribuée si la moyenne est supérieure à 10. La possibilité de capitaliser les UE (unité d'enseignement) est un dispositif intéressant. On peut en revanche être plus réservé sur la compensation totale des notes (hors mémoire et projet) et l'absence de notes éliminatoires (risque de diplômés faibles en systèmes d'information de gestion par exemple).
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
L'existence d'une maquette nationale permet d'avoir une idée précise des compétences à acquérir. Le système de notation en contrôle continu permet un bon suivi du processus d'apprentissage. Ce dispositif est complété par le suivi sur le terrain du tuteur universitaire pour ce qui concerne le stage et le projet tutoré. Le supplément au diplôme est de qualité satisfaisante.
<b>Suivi des diplômés</b>
Le suivi des diplômés réalisé par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) donne des résultats anciens et peu significatifs (faible taux de réponse). La teneur des enquêtes « CAPE » n'est pas précisée.
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
La composition mixte du conseil de perfectionnement (enseignants, actuels et anciens étudiants et professionnels) permet de croiser les différentes visions et d'exploiter au mieux un solide dispositif d'évaluation des enseignements et des formations. On peut toutefois regretter l'absence d'enseignants-chercheurs lors du dernier conseil. L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place. L'autoévaluation est dans l'ensemble de très bonne qualité avec en particulier une mise en évidence pertinente des points forts et des points à améliorer. Certaines informations importantes sont malgré tout trop lacunaires pour être réellement exploitables (taux d'insertion et taux de poursuite d'étude).

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Objectifs clairs dans le cadre d'une maquette nationale.
- Enrichissement de la formation par les travaux des enseignants-chercheurs.
- Bonne attractivité.
- Suivi pédagogique bien structuré.
- Liens avec les acteurs socio-économiques.

### Points faibles :

- Faible proportion de professionnels.
- Absence d'alternance.
- Suivi de l'insertion professionnelle insuffisant.

### Avis global et recommandations :

Cette formation bien organisée est dotée d'objectifs clairs et présente une bonne attractivité. Il conviendrait néanmoins de mieux cerner les débouchés par une enquête annuelle et de renforcer la présence de professionnels. Si les ressources humaines le permettent, un passage à l'alternance pourrait s'avérer profitable.

# Observations de l'établissement



Tours, le 20 mai 2017  
Monsieur le Président de l'Université  
François-Rabelais de Tours

---

Université  
François-Rabelais  
de Tours

60, rue du Plat d'Étain  
BP 12050  
37020 Tours Cedex 1

---

[www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

**Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation**

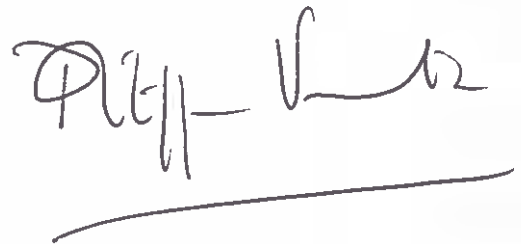
Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université  
Philippe Vendrix



---